



MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF) Mention second degré

Parcours DOCUMENTATION

Objectifs de la formation

Les objectifs ici déclinés s'inscrivent dans le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (arrêté du 27 août 2013).

Cette formation est organisée par l'INSPE de Bretagne et assurée avec l'université Rennes 2. L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de professionnels de l'académie de Rennes intervenant en milieu scolaire.

L'architecture de formation est articulée sur les quatre semestres du cursus de master et permet d'acquérir, de manière progressive et intégrée, un haut niveau de compétences professionnelles, avec des apports tant disciplinaires que didactiques ou méthodologiques, intégrant celles spécifiquement liées au contexte d'exercice du métier. Les contenus du master MEEF, parcours « documentation », prennent appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation et visent à l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice du métier de professeur de documentaliste.

La formation articule des enseignements théoriques avec des stages d'observation et de pratique accompagnée en M1 ; la formation en M2 se fait en alternance.

La formation prévoit une préparation aux épreuves écrites et orales du CAPES de documentation ou du CAFEP de documentation organisée durant la première année du master, le concours ayant lieu au second semestre.

Compétences

Les compétences professionnelles visées en fin de M2 sont celles qui sont notifiées dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1^{er} juillet 2013). Ce référentiel définit :

- des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation ;
- des compétences communes à tous les professeurs et spécifiques aux professeurs documentalistes ;
- des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation.

Métiers et secteurs d'activité

Le principal débouché du master est le **métier de professeur documentaliste dans l'enseignement secondaire (collège ou lycée)**, public ou privé, après la réussite aux concours nationaux : CAPES de documentation (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire) ou CAFEP (certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignant du privé).

Autres débouchés : Certains des enseignements proposés dans ce master ouvrent sur la possibilité d'envisager d'autres débouchés : autres métiers de l'enseignement et de l'éducation, métiers du livre et de la documentation.

Conditions d'admission

Suite à la modification de la loi concernant les conditions d'accès en master, votée le 19 décembre 2016, une sélection sur dossier est organisée dans toutes les mentions du master MEEF.

Contacts :

- jean-paul.thomas@univ-rennes2.fr
- jocelyne.corbin@inspe-bretagne.fr / aude.pascoet@inspe-bretagne.fr
- masters@inspe-bretagne.fr
- solarite-meef-alc@univ-rennes2.fr

Formation continue (personnes en reprise d'études)

- sfc@univ-rennes2.fr

Organisation des études - *Maquette susceptible d'évoluer à la rentrée 2021*

Master 1

Semestre 7		30 ECTS	290 h	Semestre 8		30 ECTS	238 h
Le professeur-documentaliste maître d'œuvre à l'échelle de l'établissement							
		12 ECTS	105 h			9 ECTS	80h
Politique documentaire		5 ECTS	41 h	Contextes et enjeux professionnels		7 ECTS	70h
Traitement documentaire		4 ECTS	38 h	Politique documentaire		2 ECTS	10 h
Ouverture sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel		3 ECTS	26 h				
Apports disciplinaires et didactiques – L'enseignant concepteur de son enseignement et des apprentissages							
		11 ECTS	98 h			10 ECTS	90 h
Apports transversaux en sciences humaines		0 ECTS	16 h			0 ECTS	0 h
Culture de l'information-documentation		7 ECTS	56 h	Culture de l'information-documentation		3 ECTS	20 h
Théories de l'apprentissage et courants pédagogiques		4 ECTS	26 h	Pédagogie info-documentaire		7 ECTS	70 h
L'enseignant pilote de son enseignement et des apprentissages - En lien avec le stage de pratique accompagnée							
		0 ECTS	19 h			4 ECTS	18 h
- Piloter et analyser une séance		0 ECTS	12 h	- Piloter et analyser une séance		4 ECTS	14 h
- Prendre en compte des besoins et des acquis des élèves			7 h	- Prendre en compte des besoins et des acquis des élèves			4 h
L'enseignant acteur de la communauté éducative - Tronc commun en lien avec le stage							
L'école et l'EPL - La co-éducation - Le parcours de l'élève							
		2 ECTS	18 h			0 ECTS	0 h
Fondements éthiques et identité professionnelle - Tronc commun intégrant la dimension « cultures numériques »							
Le système éducatif - Le climat scolaire - Les valeurs de la République et de l'école (notamment en EMC et en EMI) - Apprendre à travailler à l'ère numérique							
		2 ECTS	20 h			2 ECTS	20 h
Recherche - Initiation méthodologique							
		3 ECTS	30 h			3 ECTS	30 h
Langue non compensable - de 12h à 36h							
		0 ECTS				2 ECTS	

Master 2

Semestre 9		30 ECTS	140 h	Semestre 10		30 ECTS	92 h
Le professeur-documentaliste maître d'œuvre à l'échelle de l'établissement							
L'enseignant concepteur de son enseignement et des apprentissages							
		11 ECTS	60 h dont 8 h de tronc commun			3 ECTS	32 h dont 4 h de tronc commun
<ul style="list-style-type: none"> - Savoirs et savoir-faire professionnels spécifiques : élaboration concertée d'une politique documentaire - Construire des séances, des séquences d'apprentissage et leurs évaluations - Exploiter les ressources numériques dans son enseignement 							
L'enseignant pilote de son enseignement et des apprentissages							
		7 ECTS	40 h dont 14 h de tronc commun			3 ECTS	28 h dont 6 h de tronc commun
<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer un climat de classe propice aux apprentissages - Mettre en œuvre, analyser des séances d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves. - Exploiter l'environnement numérique lié à la conduite d'une séquence 							
L'enseignant acteur de la communauté éducative – Tronc commun (en lien avec le parcours de formation en établissement)							
		0 ECTS	12 h			4 ECTS	18 h
<ul style="list-style-type: none"> - Faire vivre et partager les valeurs de la République - Accompagner l'élève dans son parcours d'apprentissage et de formation - Mettre en œuvre des démarches de projet pluridisciplinaire et/ou inter-degré dans une logique de parcours éducatifs (notamment en EMC et en EMI) - Maîtriser l'environnement numérique professionnel 							
Mise en situation professionnelle – Analyser ses pratiques professionnelles							
		10 ECTS	20 h			10 ECTS	10 h
Recherche – Mémoire de master							
		2 ECTS	8 h			10 ECTS	4 h